

Les subventions allouées dans le cadre de la Feuille de Route Territoriale MILDECA 2018-2022, ce sont :

1 094 990€ de crédits mobilisés (dont 299 200€ via la MILDECA Nationale)

67 acteurs qui ont porté **640 actions**

1515 professionnels qui ont bénéficié de formations/sensibilisations, webinaires, colloques, rencontres interprofessionnelles

37 785 jeunes, tout âge confondu, de la primaire à l'Université, qui ont pu bénéficier d'une action de sensibilisation et/ou de prévention

4775 adultes sensibilisés

DES SUCCÈS

- 7 fiches actions investies pleinement
- Une baisse des consommations chez les jeunes
- Une gouvernance renforcée via un comité de pilotage stratégique des addictions conjoint entre l'ARS et la Préfecture
- Les objectifs de l'expérimentation du respect des interdits protecteurs atteints
- Un renforcement des partenariats entre les acteurs mobilisés de la prévention et dans la lutte contre les addictions

DES MARGES DE PROGRESSION

- 5 fiches actions peu ou non exploitées
 - Des pratiques méthodologiques à améliorer notamment concernant les critères d'efficacité et d'évaluation
- Un turn-over très important dans les structures ou au sein des institutions qui freine les actions